



Lettre Pastorale **sur** **les vocations sacerdotales**

Avent et Noël 2014

*aux prêtres, aux diacres,
aux religieuses et religieux,
aux laïcs en mission ecclésiale,
à tous les fidèles du diocèse de Dijon.*



Imposition des mains

Détail de la fresque de la Chapelle de l'Archevêché de Dijon

Dijon, le 30 Novembre 2014
1^{er} Dimanche de l'Avent

« VIENS ET SUIS-MOI » (Matthieu 19, 21)

Au moment d'entrer dans l'Avent, temps de l'attente du Seigneur qui vient vers nous, je voudrais partager avec vous ma préoccupation au sujet de l'avenir de notre Eglise diocésaine. Nous sommes tous bien conscients que la relève dans le service ministériel du prêtre est essentielle. Nous sommes, comme l'a redit le Synode sur l'eucharistie de 2004, l'Eglise de l'eucharistie, non pas au sens d'un rite, mais d'une communion intense avec le Seigneur qui se rend présent dans nos vies par le ministère du prêtre qui agit en son nom.

L'année du sacerdoce 2010-2011 nous avait permis de faire le point sur les rapports entre le sacerdoce commun de tous les baptisés et le sacerdoce ministériel. Il est clair que nous ne serions plus l'Eglise catholique si nous devions nous passer du service sacerdotal. Or l'appel au ministère reste sans beaucoup d'écho depuis quelques années. Les diocèses de France et d'Europe font tous la même constatation : « La moisson est grande, mais les ouvriers sont peu nombreux ». Jésus ajoute : « priez donc le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa moisson » (Luc 10, 2).

I – LA SITUATION ACTUELLE

1) Les candidats au ministère presbytéral

Au cours de la dernière assemblée plénière des évêques à Lourdes, nous avons pu accueillir tous les séminaristes de France pour leur dire notre soutien et notre proximité sur le chemin de leur préparation au ministère. Les séminaristes diocésains sont globalement deux fois moins nombreux qu'il y a encore quinze ans, environ 700 pour toute la France, dont près de la moitié sont formés dans des communautés nouvelles ou traditionnelles. Le phénomène nouveau est que les candidats au sacerdoce se dirigent volontiers vers des diocèses ou des communautés de leur choix, de sorte que le lien entre préparation au sacerdoce et Église locale n'est plus automatique. Par ailleurs, des associations publiques cléricales de fidèles ont obtenu par concession spéciale le pouvoir d'incardiner. Le paysage global du ministère du prêtre diocésain en est modifié. Ces associations sacerdotales sont en mesure d'affecter leurs prêtres en réponse aux demandes des diocèses qui en sont privés, et aussi de les rappeler. Il nous faut donc compter sur des prêtres plus mobiles qu'auparavant, exerçant de manière transitoire la mission que leur confie le diocèse.

L'attrait des jeunes séminaristes pour ces communautés sacerdotales nouvelles s'explique aisément. Ils y trouvent une réponse à leur recherche de spiritualité, de vie fraternelle, de solidarité de la formation, de liturgie soignée, de sensibilité partagée : tout cela est pour eux un milieu rassurant. Nos séminaires diocésains et

interdiocésains qui s'efforcent d'être tout aussi attrayants ont une carte d'identité plus axée sur leur environnement local, sur le service d'un peuple enraciné sur un territoire, alors que les jeunes semblent se déterminer avant tout par leur attachement à une spiritualité particulière et une vision plus universelle de leur future mission.

2) La formation au ministère presbytéral dans notre diocèse

Nous avons actuellement trois séminaristes diocésains en formation. Deux sont en stage au Cameroun et en Haïti, un autre est en deuxième cycle au séminaire d'Orléans. Vous me demanderez - avec raison - pourquoi nous n'avons plus de séminaire diocésain. Ce dernier a vécu jusqu'en 1993. Mais les trop faibles effectifs privaient les séminaristes de la vie communautaire et dynamisante des promotions plus fournies. Notre grande Maison diocésaine est encore appelée avec nostalgie le « Grand Séminaire » par ceux qui y ont fait leurs études philosophiques et théologiques. Depuis, nous dirigeons nos séminaristes vers Lyon ou vers Orléans. Nous avons cependant soigneusement examiné la possibilité de rouvrir un séminaire pour la Province de Dijon, sans écho favorable de la part des autres diocèses, sans non plus - il faut le reconnaître - le nombre suffisant de séminaristes pour démarrer une telle entreprise. Nous avons bien les locaux et les professeurs, mais faute de candidats, nous avons dû abandonner le projet.

Le choix n'est pas simple. En effet, si une institution localement visible comme un séminaire peut encourager des vocations, nous sommes aussi confrontés avec le phénomène des

migrations des jeunes qui - pour reprendre l'expression d'un évêque - « choisissent leur séminaire comme on choisit une école de commerce ». Ce phénomène est sans doute destiné à durer. Nous en faisons le constat sans exprimer de regret particulier car il peut aussi être porteur de richesses spirituelles pour nos communautés.

3) A situation nouvelle, réponse nouvelle

Nos diocèses doivent donc envisager leur avenir en tenant compte de ces paramètres nouveaux.

Notre diocèse s'inscrit dans les nouveaux développements que j'ai décrits : à nos prêtres incardinés et formés dans la perspective du service du diocèse de Dijon viennent se joindre des prêtres appartenant à des communautés ou des sociétés de vie apostolique formés selon leur spiritualité et leur charisme propres.

C'est dans ces conditions nouvelles que je viens ici renouveler au nom du Seigneur l'appel qui retentit depuis que Jésus a convoqué parmi ses disciples ceux qu'il voulait avec lui pour les envoyer pêcher (Marc 3, 13-15).

Jeunes ou adultes qui avez fait l'expérience d'un appel reçu de la part du Seigneur, ne laissez pas la flamme s'éteindre.

Parlez-en avec un prêtre, contactez le service des vocations. On vous aidera à discerner ce que le Seigneur attend de vous. Quand on appelle au nom du Seigneur, c'est pour lui et son Eglise. Certains appelés penseront devoir s'engager dans d'autres apostolats que le service de leur diocèse d'origine : qu'ils puissent

discerner avec l'aide d'un prêtre et dans la prière. L'important est qu'ils soient aidés à répondre en toute liberté et avec enthousiasme.

4) « Donner sa vie pour ceux qu'on aime » (Jn 15,13)

Si le Seigneur vous appelle c'est pour un don total de vous - mêmes. Le prêtre est l'homme de l'offrande : par le ministère du prêtre le Christ s'offre perpétuellement à nous ; par le prêtre, dans l'eucharistie, le peuple chrétien offre sa vie « en esprit et en vérité » (cf. Romains 12, 1-2) ; et le prêtre s'offre lui-même pour le service de la foi (cf. Philippiens 2, 17 ; Romains 15, 16). L'authenticité de votre vocation se vérifiera au feu qui vous pousse hors de vous-même vers ceux qui ont besoin du Christ.

Une vocation sacerdotale a peu de chance d'aboutir si elle n'intègre pas une conscience claire de ce qu'est le sacerdoce catholique. On ne donne pas sa vie à des perspectives nébuleuses et encore moins à des attitudes de dénigrement. L'Année du sacerdoce nous a permis de le préciser. Le concile Vatican II nous a livré une synthèse très riche de théologie du sacerdoce, enracinée dans la tradition et ouverte sur la mission. Le profil théologique et spirituel du prêtre doit être net. Le candidat au ministère sacerdotal aura toujours à cœur d'être au clair sur ce qu'est le prêtre et les différentes missions qui peuvent lui être confiées. Le prêtre répond à un appel que le Seigneur lui adresse. Il s'engage au célibat pour le Royaume de Dieu. Il se déclare prêt à coopérer avec son évêque à l'évangélisation et au service des communautés chrétiennes.

II – DE NOUVEAUX PROFILS DE PRÊTRES

1) Vie communautaire des prêtres

Des jeunes prêtres expriment souvent le désir de vivre leur ministère avec l'appui d'une vie communautaire. Ce point a été reçu et mis en œuvre dans notre diocèse. Tout en faisant face aux exigences du service des paroisses, des formes de vie communautaire adaptées à la mission du prêtre diocésain se sont heureusement développées ces dernières années. Quand c'est possible et souhaité, le prêtre peut exercer son ministère en compagnie de confrères ; il peut aussi disposer de toute sa liberté.

Rappelons les expériences communautaires de la Fraternité Sitio, des Pères Oratoriens, des prêtres de saint Martin, des prêtres de la Fraternité saint Jean-Marie Vianney. Par ailleurs, dans plusieurs presbytères résident au moins trois prêtres partageant une vie de prière, d'échange fraternel, de repas et de soutien mutuel (A Dijon : Saint-Bénigne, Saint Michel, le Sacré Cœur ; à Châtillon-sur-Seine et Beaune).

Cependant il faut rappeler que le prêtre diocésain n'est pas un moine, qu'il n'est pas lié par des vœux de type religieux et qu'il ne fait aucune promesse de vie communautaire. C'est sa liberté de préférer être associé à d'autres pour l'exercice du ministère. Certains préféreront habiter seuls, mais il est indispensable que le prêtre soit toujours entouré de personnes actives dans la paroisse en plus de ses amis et de sa famille. Ainsi il ne sera jamais isolé pour exercer son ministère.

2) Tout quitter pour suivre le Christ

Il n'est pas possible de réduire la figure du prêtre à des aspects extérieurs de sa vie, même si ceux-ci attirent le plus l'attention. Un homme qui se sent appelé à devenir prêtre doit vérifier dans son cœur s'il est prêt à tout quitter pour suivre le Christ, s'il sent une grande proximité avec le Seigneur, une grande liberté intérieure, et une grande joie de dire, comme les Apôtres : « A qui irions-nous, Seigneur, tu as les paroles de la vie éternelle » (Jean 6, 68). Nous sortons, grâce à Dieu, de quelques décennies d'incertitude médiatique sur l'identité du prêtre catholique. On ne peut évidemment pas engager sa vie sans avoir une perspective exaltante et exigeante.

Tout le but d'une pastorale des vocations est de faire émerger des disponibilités qui restent enfouies dans le cœur de certains appelés et qui n'arrivent pas à se concrétiser faute d'écoute et de confiance dans l'institution ecclésiastique. La vocation est chose trop précieuse pour être mise en échec par des négligences soit de notre part soit de la part des intéressés. Entrons en contact, faisons connaissance, partageons notre joie d'avoir rencontré le Christ et de le découvrir ensemble.

III. Faire éclore les vocations, une responsabilité de chacun

« Que devons-nous faire ? » (Luc 3,10). Cette question adressée à Jean-Baptiste, figure de ce temps de l'Avent, nous vient à l'esprit. La première chose à faire est de s'en remettre au Maître de la moisson dans la prière (cf. Luc 10, 2). La prière ne nous dispense pas de passer à un régime supérieur de l'appel au ministère.

1) Les communautés chrétiennes.

Il convient avant tout de créer dans nos communautés un climat favorable à l'éclosion et à l'accompagnement des vocations. Nous portons tous le souci des vocations car il y va de notre avenir. Lorsqu'un jeune se déclare prêt à entrer dans la préparation au ministère sacerdotal, toute la communauté doit l'encourager, lui faire comprendre qu'elle attend beaucoup de lui. Il n'y a rien de plus stimulant pour un jeune que de se savoir porté par une attente qui se manifeste autour de lui.

Des moments de prière pour les vocations pourront aussi mobiliser la communauté spécialement lors des journées pour les vocations, mais aussi par exemple à la fin des messes de semaine.

2) Les prêtres

Un jeune grandit en regardant des modèles. Ceux-ci peuvent être proches ou lointains dans le temps ou l'espace. Le jeune a besoin de s'identifier à un aîné qu'il admire et qu'il voudrait imiter. Saint Paul lui-même n'hésite pas à dire aux chrétiens « Soyez mes imitateurs, comme je le suis moi-même du Christ » (cf. 1 Corinthiens 11, 1). Nous n'irons pas jusqu'à nous proposer nous-mêmes en exemple. Mais nous autres prêtres nous devons être bien conscients que nous sommes capables d'éveiller des vocations sacerdotales par le seul fait que nous existons et que nous remplissons notre mission avec générosité et enthousiasme. Ce qui attire le jeune c'est le bonheur qui rayonne de notre mission. Au-delà de nos paroles et de nos gestes, nous exprimons la joie de servir le Christ en tant que son prêtre. C'est pourquoi, frères prêtres, n'hésitez pas à répondre

aux jeunes curieux de votre engagement et qui ont soif de connaître davantage ce que vous faites.

Avant l'institution des séminaires, les futurs prêtres étaient formés auprès de prêtres en exercice, partageant leur vie, et s'efforçant de développer les aptitudes nécessaires en suivant leur exemple.

Les prêtres auront soin d'aider le jeune ou l'adulte qui se présente à eux à exercer un premier discernement. Ils l'orienteront vers le Service des vocations ou vers un groupe de réflexion adapté.

3) Les hommes célibataires

Il arrive que des hommes célibataires ayant une situation professionnelle, s'engagent au service de leur paroisse ou dans d'autres activités apostoliques. Lorsqu'un prêtre estime qu'une telle personne présente les qualités requises, qu'il n'hésite pas à lui poser directement la question du ministère. Certains ont fait le pas de l'engagement ministériel, y compris dans notre diocèse, parce qu'ils ont été réellement confrontés à un appel explicite. Celui-ci doit évidemment se faire avec toute la délicatesse qui s'impose. Pratiquons l'appel lorsque l'Esprit nous y invite, sans hésitation.

4) Les familles

Le rôle majeur dans la maturation d'une vocation revient à la famille. Un enfant peut dire vouloir être un jour prêtre, parce que le prêtre est tenu en haute estime dans la famille. Les familles qui ont des prêtres amis ou qui les invitent à leur table permettent à leurs enfants d'avoir une image plus réelle du prêtre et de son

engagement. Lorsqu'un jeune exprime devant ses parents le désir d'être prêtre, de grâce ne le dissuadez pas tout de suite. Souvent les parents ont une certaine appréhension parce que l'image du prêtre qui circule dans les médias est celle d'un homme seul qui ne serait pas heureux. Regardez donc vos prêtres réels et voyez qu'ils sont heureux. La vie donnée au Christ et au service des autres est une vie remplie et heureuse. Le bonheur est dans la réponse généreuse que l'on donne à l'appel reçu. Le bonheur suppose le sacrifice de bien des égoïsmes ou de préjugés et comporte toujours une dose de don de soi. C'est vrai dans le mariage. C'est vrai aussi dans le ministère sacerdotal.

Parents, encouragez plutôt vos jeunes à mûrir l'appel qu'ils ont ressenti, laissez leur le temps de décider quand le moment sera venu. Osez peut-être les inciter à vivre une retraite de discernement au moment où ils doivent mûrir leur choix de vie.

5) Les servants d'autel

Notre pastorale des servants d'autel est un lieu où peuvent éclore des vocations. On leur permet de découvrir l'Eucharistie, on leur donne l'occasion de vivre des excursions ou des pèlerinages ; ils vont de découverte en découverte. Qu'ils découvrent aussi l'esprit et les motivations profondes qui habitent les prêtres qu'ils côtoient. Un enfant est capable de ressentir la profondeur spirituelle de la liturgie. Il laisse imprimer en lui le langage des rites ; il se laisse porter par la beauté des chants, quelquefois même par l'homélie du célébrant. La célébration eucharistique en particulier est le condensé de toute la vie de l'Eglise. Avec sa sensibilité propre, un enfant peut y entrer et ressentir un appel à servir à son tour le Seigneur comme le prêtre qu'il sert à l'autel.

6) L'enseignement catholique

Nos établissements de l'enseignement catholique accueillent des enfants et des jeunes de toutes confessions, ou sans conviction religieuse.

Ils proposent aussi une catéchèse adaptée. Grâce à notre *Catéchisme pour tous les âges* et aux instruments pédagogiques élaborés par notre Service de la catéchèse, une catéchèse organique et substantielle peut être transmise aux jeunes générations.

Si nous regardons les statistiques passées, nous nous apercevons que beaucoup de vocations sont nées dans les collèges et lycées catholiques. Nous n'avons plus dans le diocèse d'établissement entièrement confié à un corps professoral religieux comme c'était encore le cas il y a cinquante ans. Mais nos établissements ont tous, à côté des catéchistes, un prêtre référent. Il est souvent la figure de prêtre qu'ils rencontrent. Il est bon que les élèves voient le prêtre, qu'ils aient l'occasion de participer avec lui à des activités catéchétiques, à des liturgies, pour éveiller en eux le goût d'en savoir plus sur sa vie et son ministère.

7) La catéchèse paroissiale et les aumôneries d'enseignement public

Tous les enfants et les jeunes scolarisés sont invités à participer à la catéchèse qui leur est proposée dans leur paroisse ou à l'aumônerie de leur collège ou lycée. C'est aussi grâce à tous les documents mis leur disposition, les connaissances qu'ils pourront acquérir et aussi par la vie de prière qui leur est proposée qu'ils

pourront vivre une rencontre personnelle avec le Christ et découvrir la place particulière et indispensable du prêtre dans la communauté paroissiale et la vie de l'Église.

8) Les mouvements de jeunesse

Des mouvements de jeunesse catholiques ont toujours été des foyers de vocations. Je pense notamment au scoutisme. Certains mettent l'accent sur le discernement vocationnel et portent des fruits. Des années de scoutisme forment le caractère, ouvrent à la solidarité, forment à la responsabilité, et aussi à la rigueur, à la prière et à l'esprit de service. Nos équipes de scouts ont un aumônier. Il sait que sa tâche est d'aider le jeune à se projeter dans l'avenir, y compris un avenir de service sacerdotal.

9) Internet aussi.

Les jeunes sont joignables par la communication numérique. Nous nous adressons à eux à travers les sites diocésains (jeunesdu21.blogspot.fr ou ccudijon.fr) ainsi que dans les sites nationaux (blog.jeunes-cathos.fr ou jeunes-vocations.catholique.fr)

10) Imaginons d'autres initiatives

Il y a quelques années avec les autres diocèses de Bourgogne nous avons lancé l'opération Vocupass, un foyer pour étudiants ou jeunes professionnels qui se posaient la question de la vocation. Cela est toujours possible sous d'autres modalités dans le cadre du foyer d'étudiants de la Maison diocésaine ou d'une des maisonnées d'étudiants que nous proposons à Dijon.

Des neuvaines de prière peuvent être organisées dans les paroisses ou dans la cadre de la chapelle de l'adoration perpétuelle de la rue Dubois à Dijon.

Des intentions de prières pour les vocations peuvent être systématiquement insérées dans les prières des fidèles du dimanche. Nous pourrions y être particulièrement attentifs tout au long de cette nouvelle année liturgique.

La Journée mondiale de prière pour les vocations – ce sera le dimanche 26 avril 2015- sera marquée dans tout le diocèse.

Puisque cette année 2015 nous n'aurons pas d'ordination dans le diocèse, le Conseil presbytéral a décidé d'inviter tous les prêtres à faire un pèlerinage d'un jour à Ars le lundi 29 juin 2015, jour des saints apôtres Pierre et Paul, pour invoquer « le patron de tous les curés de l'univers » (Pie XI) afin que le Seigneur nous donne les prêtres dont l'Eglise a besoin.

Cette année nous déposerons dans la crèche une prière particulière pour l'avenir des vocations dans notre diocèse. Sainte Fête de Noël et que le Seigneur bénisse vos projets au cours de la nouvelle année.

Votre archevêque

A rectangular box containing a handwritten signature in black ink. The signature is cursive and reads 'R. Minnerath'.

† Roland Minnerath

